

# L'Ami du Colon

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

Alex. Hénuzel

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 16 NOVEMBRE 1906

VOL. I.—No 24

## AFFIRMONS-NOUS

Nous lisons récemment dans la *Patrie* ce résumé limpide d'une question grave et compliquée : "Le Conseil Privé de l'Empire a jugé que, dans la province d'Ontario, la loi oblige les corps religieux à obtenir un certificat de compétence, avant de donner l'enseignement dans les écoles.

"La question qui vient d'être décidée s'est soulevée à Ottawa.

"Avant la Confédération, et jusqu'à récemment, les professeurs religieux, qui avaient été jugés compétents par leur Ordre d'enseignement, jouissaient du privilège de ne pas subir d'examen devant les officiers du département du Ministère de l'Éducation d'Ontario.

"La loi semble avoir pourvu à leur cas d'une manière permanente.

"Le jugement du Conseil Privé renverse et change cet état de choses.

"Nous supposons que les membres des corps religieux qui se vouent à l'enseignement n'ont pas autre chose à faire que d'accepter le jugement définitif de la plus haute cour de l'Empire."

Soit, nous en convenons avec la *Patrie*, les Frères et les Soeurs vont peut-être admettre, comme un cas de force majeure que la meilleure chose à faire est d'accepter de bonne grâce ce jugement renversant du Conseil Privé; car ils sont gens d'ordre et d'abnégation.

Mais pour les journalistes catholiques, pour l'opinion catholique, il y a certes "autre chose à faire" que de se soumettre ainsi, sans phrases, à cet empiètement nouveau, d'inspiration maçonnique assez évidente, contre les privilèges et les droits sacrés des premiers occupants en ce pays.

Il s'agit de protester avec énergie et persistance, contre un pareil attentat, et de créer un sentiment si profond d'indignation et de détermination, dans l'opinion publique, au moins celle des Canadiens français catholiques intéressés, que le gouvernement d'Ontario, quel qu'il soit, s'en trouve incliné à rendre le nouveau régime facile et commode à nos institutrices et instituteurs religieux, au point de faire oublier l'injustice... Ainsi que le disait en 1894, feu Oscar McDonell, si l'on nous dépouille peu à peu de tous nos droits et privilèges, c'est que nous laissons faire lâchement, sans réaction énergique. L'occasion est bonne, cette fois-ci, de changer nos méthodes.

Il faut nous affirmer !

En notre qualité l'un des rares organes français de la province ecclésiastique d'Ottawa, si profondément affectée par cette jurisprudence toute nouvelle, c'est à cette tâche patriotique et nécessaire que nous convions la *Patrie*, et avec elle toute la presse du Canada français qui vibre encore au souci des lendemains de notre race.

## Buckingham

L'enquête préliminaire au renvoi devant les assises s'organise à présent, comme le premier acte de ce drame judiciaire pour lequel se passionne l'opinion en notre province.

M. le magistrat Choquette, de Montréal, dont la délégation passait, pour les fins de la justice voulue de tous, aussi rassurante que le fut l'intervention de M. le coroner McMahon, a été chargé de présider cette enquête. Déjà il a tenu une séance préliminaire, à Buckingham, avec le concours des procureurs des divers accusés. L'enquête a été fixée au lundi 26 novembre courant.

Entre temps, les plénipotentiaires du parti ouvrier de Montréal se sont rendus à Buckingham, diman-

che dernier. Deux socialistes militants, de bonne foi, nous nous plaignons à en témoigner, les connaissant personnellement, mais dont les moyens de rénovation sociale ne sont pas précisément ceux de la démocratie chrétienne, sur bien des points, M. M. Albert Saint-Martin, sténographe, et J. A. Rodier, rédacteur à la *Patrie*, faisaient seuls partie de la mission. M. le député Verville s'était "tiré des pieds", au dernier moment.

—Les deux habiles propagandistes font raconter par les gazettes de Montréal qu'ils ont pleinement réussi, à Buckingham. Lundi, la *Patrie* nous narrait qu'ils avaient réorganisé, sur des bases efficaces, le syndicat professionnel des ouvriers des scieries, lequel n'avait été qu'ébauché avant la grève. Nous étions tout près d'applaudir à cet heureux mouvement, d'autant plus que M. Yvon Lamontagne en était, et que ce jeune juriste consulte inspire encore une entière confiance à l'opinion saine et pondérée.

La *Presse* nous affirmait, par contre, que c'était bien un club politique, soi-disant ouvrier, mais de genèse collectiviste, que MM. Saint-Martin et Rodier avaient réussi à planter à Buckingham. Et la *Patrie* du lendemain vint nous confirmer dans cette opinion, ajoutant que cent membres étaient déjà enrôlés; que des centaines d'autres se disposaient à suivre; qu'on songeait à semer ainsi de la graine de révolution sociale dans tous les centres tant soit peu industriels de notre comté Labelle. Et pourquoi notre collège électoral de préférence à tout autre ?

Est-ce parce qu'il y a eu une éruption passagère, dans l'une de nos petites villes, qu'on se croit justifiable d'inoculer ainsi du vaccin révolutionnaire sur maints autres points de notre territoire où le besoin ne s'en fait nullement sentir ?

Nous ne voulons point préjuger des intentions dont s'inspirent les organisateurs du club ouvrier de Buckingham. Nous les jugerons à l'œuvre. Mais, en bon Ami, nous les prévenons que, s'ils se font les fauteurs de "toutes" les revendications du soi-disant parti ouvrier, revendications dont quelques-unes ne sont pas admissibles, force nous sera de les combattre. Et nous n'y mettrons pas moins de sincérité que nous nous plaignions à en apporter dans la défense des légitimes revendications sociales et économiques formulées jusqu'ici par les braves gens de Buckingham.

## Nos Chemins de Fer

Nous apprenons par l'*Événement*, de Québec, que le contrat de construction du chemin de fer Québec et Lac Huron vient d'être confié à une puissante compagnie anglaise, qui se prépare à l'exécuter sans délai.

Cette compagnie a déposé une somme de £1,000,000 destinée à garantir les frais de construction et elle a chargé des ingénieurs de localiser la nouvelle voie ferrée.

Les travaux de construction seront commencés prochainement.

Rappelons à nos lecteurs que cette nouvelle grande artère de transit est justement celle qui, s'en allant de Québec à la baie Georgienne, doit traverser notre région Labelle; de l'est à l'ouest, et passer à quelques milles au nord du grand lac Nominique, si l'on adopte le tracé primitif. Le *Soleil* nous a appris, par ailleurs, que ce chemin de fer toucherait Nominique, capitale de notre région, afin de s'y raccorder avec le Pacifique Canadien, pour atteindre Montréal, et de nous ouvrir un débouché direct sur l'Océan à Québec.

C'est le chemin de fer dont l'on disait récemment que le *Delaware* et *Hudson* songeait à se l'accaparer, afin de se ménager une voie de pé-

nénétration dans le Nouveau Québec et le Nouvel Ontario, les régions par excellence de l'avenir. Est-ce fait, et serait-ce pour le compte de la puissante compagnie américaine que la construction va s'entreprendre ? Nous le saurons bientôt. Mais l'important pour nous c'est que l'on construise au plus tôt ce tronçon de voie ferrée. A cent milles au nord des autres lignes qui relient les Grands Lacs à Montréal et à Québec, offrant une voie beaucoup plus directe au trafic entre ces deux terminus; à cent milles, ou un peu plus, au sud du Grand Tronc Pacifique, et ouvrant une contrée aux ressources immenses, ce chemin de fer a de brillantes perspectives. Pour nous, il sera un nouvel élément de progrès remarquables.

## L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS

Nous lisons sous ce titre, dans le numéro du 1er novembre des *Cloches de Saint-Boniface*,—*Organe de l'archevêché et de toute la province ecclésiastique de S. Boniface*—les graves réflexions qui suivent. Elles s'imposent à la méditation des Canadiens français catholiques égarés dans la "foresterie" indépendante.

"Il est, à ce qu'il paraît, assez fortement question d'établir à S. Boniface, une cour de l'Ordre des Forestiers Indépendants. Nous ne saurions trop nous élever contre un semblable projet et cela, pour la triple raison morale, financière et nationale.

"Au point de vue moral, celui qui doit assurément primer au sein d'une population sincèrement catholique, une semblable fondation est impossible à S. Boniface; l'entrée de cette société étant interdite à tout catholique.

"En effet, pour nombre de raisons, et surtout à cause de son caractère de neutralité au point de vue religieux, à cause de son rituel rien moins que catholique; à cause du secret réclamé de ceux qui en font partie, à cause aussi des franc-maçons qui en sont les directeurs, etc, l'Ordre Indépendant des Forestiers a été condamné par l'Eglise Catholique, par un décret du Saint-Office, en date du 9 août 1903.

En vertu de cette condamnation, et à partir de la date où elle a été promulguée, aucun catholique ne peut entrer dans l'Ordre Indépendant des Forestiers sans pécher mortellement, et il ne peut obtenir l'absolution qu'à sa sortie de cette société.

"A plusieurs reprises déjà, cette condamnation a été portée à la connaissance des catholiques de la ville de S. Boniface et même de tout le diocèse, par une circulaire de S.G. Mgr l'archevêque, en date du 9 mars 1905.

## NOS FRANCS-MAÇONS

KLEICZKOWSKI SACRIFIÉ A LEUR FANATISME.

Notre première édition était déjà tirée quand la *Patrie* est venue, ce soir, confirmer les soupçons que nous formulions au sujet de l'influence maçonnique dans le déplacement du digne consul de France. D'après les informations sûres, obtenues par la *Verité*, on nous affirme bien carrément que "LES FRANCS MAÇONS AURAIENT OBTENU SON DÉPART PARCE QUE, DISSENT-ILS, IL LES PERSÉCUTAIT.

Nous en étions moralement sûrs. Ceux qui croient que la loge Emancipation, du Grand Orient de France, à Montréal, est "en sommeil" feront bien d'ouvrir les yeux à l'évidente évidence.

—La prochaine session du Parlement fédéral est définitivement convoquée pour le 22 du mois courant. On croit qu'elle sera longue et ardue.

## A nos lecteurs

Un fâcheux contretemps, tout à fait contraire à notre volonté, a retardé d'un jour l'apparition de l'*Ami du Colon*, cette semaine. Nous endemandons pardon à nos lecteurs en leur assurant que des mesures sont prises pour que l'aventure ne seronne point, et que tout rentre dans l'ordre dès notre prochain numéro.

## ECHOS DU DEHORS

— Nous déposons l'hommage de notre sympathie sur la tombe, toute fraîche refermée, de M. le curé Deschamps, de Stukely-nord, au diocèse de Sherbrooke, l'un des abonnés à l'*AMI DU COLON* et adhérents à la Coopérative des Colons du Nord.

— Il faut féliciter sir Wilfrid Laurier du bon exemple qu'il vient de donner en souscrivant une police d'assurance-vie de \$5,000, dans la Sauvegarde, au bénéfice du fonds de dotation de \$1,000,000 que des patriotes ont songé à organiser en faveur de Laval, notre grande université nationale: catholique et française. Espérons que l'exemple, partant ainsi de haut, trouvera de nombreux imitateurs.

Il convient de louer aussi l'initiative intelligente et pratique qu'on a prise, à cet égard, les directeurs de la Sauvegarde, une association financière purement canadienne-française, digne de tous nos encouragements, et où notre député fédéral, M. Henri Bourassa occupe le poste de secrétaire.

— Une initiative qu'il convient d'enregistrer et de louer selon son mérite: Les Dames Religieuses du Sacré-Coeur, à Montréal, viennent de fonder une "École du soir", à leur grand pensionnat de la rue S. Alexandre. Déjà cent cinquante jeunes filles profitent de cette heureuse innovation pour parfaire, après les heures de travail, des études incomplètes.

Un rayon de plus, à la gloire de l'enseignement catholique! Un élément nouveau aux prétentions de ses diffamateurs.

— Un nouveau contingent de cent cinquante Saint-Pierrais immigrés vient d'arriver à Montréal. La *Presse* nous annonce que, cette fois-ci, il y aura une cinquantaine de recrues pour nos chantiers du Nord. La consigne serait-elle levée ?

— L'épiscopat d'Irlande, le cardinal Logue en tête, vient d'adresser, à son tour, un message de sympathies ardentes à l'épiscopat de France, dans la lutte que soutient celui-ci contre la secte, pour les immunités de l'Eglise, catholique, apostolique et romaine !

— La Chambre des Lords est en passe de corriger assez foncièrement le projet de loi Birrell, au moyen duquel le gouvernement britannique visait à neutraliser l'instruction publique, en Angleterre. Ce sera partie à reprendre, ou les Loges ne seront pas contentes...

— Nos plus cordiales félicitations, et nos vœux confraternels de succès grandissant au vaillant *Enseignement Primaire*, organe des Ecoles primaires de la province de Québec, et qui vient d'accomplir sa vingt-septième année d'existence. Depuis une dizaine d'années que notre patriotique confrère, M. C. J. Magnan, en a pris la direction, cette jolie revue mensuelle de la pédagogie a fait déjà de remarquables progrès. Elle est devenue le manuel indispensable et fort intéressant de tous les instituteurs et institutrices de notre province. C'est, en même temps, un propagandiste, très actif et intelligent de l'idée nationale et de la croyance catholique. Toutes nos sympathies sont acquies à son oeuvre.

— Les élections du 6 novembre dernier, dans les États de la Nouvelle Angleterre, ont amené le tri-

omphe d'un bon nombre de candidats fournis par l'élément franco-américain. Signalons MM. Archambault, réélu maire de Woonsocket, Decelles, sénateur du Rhode-Island, Delabarre Boucher, Rattey, députés du même État, Boisvert, procureur; Lamoureux, Trudel, Gauthier, Collette, Boyer et Boivin, députés du Massachusetts. Nous nous réjouissons particulièrement du succès de ce dernier, un confrère journaliste, qui triomphe, à Fall-River, à l'écrasante majorité de 2,381 voix, sur son concurrent yankee. Les conseillers et échevins d'origine française se comptent par vingtaines. Nous félicitons nos compatriotes d'outre-quarante-cinquième de prendre ainsi leur part légitime d'influence dans la vie publique de leur patrie d'adoption. Ils la feront, cette part, de plus en plus large, à mesure que, plus dociles aux conseils éclairés de leurs journaux et de leurs pasteurs, ils s'empresseront davantage d'acquiescer, par la naturalisation, la citoyenneté américaine (ou yankee, pour dire plus juste). Qu'ils soient citoyens, dans la plénitude du terme, et qu'ils soient unis: il ne leur faudra pas grand temps avant de faire sentir l'influence de leur nationalité dans la politique des États-Unis.

— Le mouvement de "nationalisation" des syndicats professionnels, tel que lancé par les typographes d'Ottawa, semble vouloir se généraliser. On annonce que les typos de Winnipeg viennent d'emboter le pas; que ceux de Québec et de Toronto feront probablement la même chose avant longtemps. Tant mieux! Notre indépendance économique et sociale, vis-à-vis les États-Unis, est presque aussi désirable que l'indépendance politique.

— Les journalistes semblent devenir de plus en plus à la mode, dans la politique. Faut-il s'en réjouir sans réserve? L'avenir le dira. En attendant, on signale le cas très caractéristique du nouveau Premier Ministre de France, M. Clémenceau, journaliste lui-même et qui a réussi à loger sept de ses confrères avec lui, dans son ministère, sur un cabinet de douze. Dans nos Parlements canadiens les avocats ont encore le haut du pavé; en France, ce sont les journalistes et les médecins.

Au Canada, toutefois nous comptons déjà M. Fielding, en passe de devenir Premier Ministre fédéral sir Mackenzie Bowell, sénateur, directeur du *Bellefleur Intelligencer*, et qui a déjà occupé ce poste important de Premier Ministre, sous le régime conservateur; l'honorable M. Tarte, directeur de la *Patrie*, qui fut, un jour, l'âme dirigeante du cabinet fédéral; M. Scott, directeur du *Regina Leader*, ancien député fédéral et aujourd'hui Premier Ministre de sa province, la Saskatchewan; M. Oliver, directeur du *Edmonton Bulletin*, ministre fédéral de l'Intérieur, etc.

— Il y a tout juste vingt-un ans aujourd'hui que, le 16 novembre 1885, Louis Riel montait à l'échafaud, à Regina, pour avoir organisé et dirigé l'insurrection des Métis, au Nord-Ouest canadien.

— Nos compatriotes franco-américains viennent de conquérir une nouvelle position: un curé canadien-français, M. l'abbé Lord est installé à la tête de la nouvelle paroisse de East Hampton, Mass.

— Nos vives félicitations à notre honore sociétaire en C. C. N. M. l'abbé Picotte, de S. Vincent de Paul, à Montréal, qui devient curé de Lachâte, en remplacement de notre autre sociétaire distingué, M. l'abbé Carrière, promu à la cure de S. Charles de Montréal.

— Le Grand Nord annonce, par la *Gazette Officielle*, qu'il se prépare à étendre jusqu'à Rawdon son embranchement de S. Jacques de l'Achigan. Le *Pacifique Canadien* songe à raccourcir son trajet de Montréal à Québec, en jetant une ligne directe, de ses usines Angus, à Hocheaga, jusqu'à S. Vincent de Paul, où il mettrait de la sorte à douze minutes de la métropole.

## Chronique Régionale

### Coupeville

— Notre paroisse a maintenant sa municipalité scolaire séparée, dont M. le curé Lavergne est le président, M. Eug. Constantin, secrétaire-trésorier, et les commissaires, MM. Henri Alary, rentier, Gédéon Sanche, cultivateur, et Michel Campeau.

M. Alary est le propriétaire de l'aqueduc du village.

— Dimanche dernier, nous arrivait l'institutrice tant désirée de tous, pour notre école. Cette maîtresse est diplômée pour école modèle.

— M. Chagnon, inspecteur des fromageries, était de passage ici, cette semaine.

— Le magasin de M. N. Lachapelle sera prêt à être occupé dans une quinzaine. L'entrepreneur est M. Vanchestein, de S. Jovite.

— M. Adolphe Coupal, représentant de S. Laurent, était de passage ici cette semaine, chez son fils, M. Théodore Coupal.

— Melle Cordélia Charbonneau était de passage ici la semaine dernière, chez son père, M. Wilfrid Charbonneau.

— A notre moulin à scie, dont M. Bessette a pris possession, il y a beaucoup d'ouvrage.

### RAPIDE DE L'ORIGINAL

Nous apprenons avec une joie non dissimulée que notre digne curé est en voie de guérison de la grave indisposition dont il souffrait, l'autre jour, et à l'occasion de laquelle on avait appelé auprès de lui M. le Dr Henri Cartier, de Nominique, lequel, malheureusement, n'a pu y venir, par suite d'engagements préalables.

— Notre concitoyen M. Alix s'est uni, assure-t-on, à M. Lafontaine, de Ferme-Neuve, et à M. Guérin, de Kiamika, pour faire les frais d'une exploration qui révélerait au Grand Nord un tracé nouveau lui permettant de pousser sa voie directement, quand elle aura atteint le canton Preston, à trente milles de son terminus actuel, de Preston au Rapide de l'Original, en passant par S. Gérard, au village. L'initiative prise par nos concitoyens est très louable et mérite d'être suivie avec attention.

### LABELLE

— M. E. Mignault a fait l'acquisition d'une propriété appartenant à M. le Dr Bigonnesse, et il se propose d'en prendre possession sous peu.

— Samedi, vers 4 hrs de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans le hangar attenant au magasin de M. P. E. Forget. Une allumette étant tombée accidentellement a mis le feu à un ballot d'étoupe. Avec la rapidité de l'éclair les flammes s'élevèrent jusqu'au toit, causant des dommages peu graves heureusement. N'eût été le sang-froid et le dévouement des personnes présentes, nous aurions aujourd'hui à déplorer un désastre terrible.

— On se prépare à faire le plus gracieux accueil à la saison des frimas. On ne craint point la froidure dans nos parages et l'on se dispose à profiter des plaisirs que nous procure le rude hiver. A cette fin, des messieurs amateurs de sport se réunissent dimanche soir dans le but de former un club de Hockey; les nombreuses adhésions promettent un franc succès à ces apôtres de la gaieté.

— *Naissance*. — La semaine dernière, l'épouse de M. John Morinville, un fils: Joseph-Antonio-Rosario. Parrain et marraine: M. Antonio Morinville et Melle Rose-Alina Morinville.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50

Le numéro, 2 sous
L'abonnement est payable d'avance.

Adresse Postale: L'AMI DU COLON, Nominigüe, Qué.

NOMINIGUE, 10 NOV. 1906

PROPOS AGRICOLES

Qui a du foin a du pain

Aux colons de cette "région Labelle" qui ne rêvent qu'aux vastes plaines de l'Ouest et à la culture du blé, je conseille la lecture des réflexions suivantes, fruit d'une expérience de soixante-dix ans, d'un bon vieux paysan cultivateur :

"Partout et toujours les produits et les bénéfices de l'agriculture sont proportionnels à la quantité d'engrais, par conséquent à l'étendue des champs consacrés à nourrir du bétail, comparée à celle des champs en culture épuisante. Donc il importe, et surtout dans cette région, de restreindre la culture des céréales et de pratiquer sur une plus grande échelle celle des fourrages. De cette façon en semant plus d'herbe et moins de blé, on récolte à la fois plus de viande et plus de céréales; et la prairie artificielle une fois semée, occupant le sol pendant plusieurs années sans exiger de façons, les frais de culture diminuent en même temps que s'accroissent les produits."

C'est là-dessus, sans doute, qu'est fondé ce proverbe cité plus haut : "Qui a du foin a du pain" c'est-à-dire, en d'autres termes : qui sème beaucoup de fourrage a beaucoup de bétail; qui a beaucoup de bétail a beaucoup d'engrais; qui a beaucoup d'engrais recueille d'abondantes moissons, et de plus a de la viande à vendre au boucher. La conclusion à tirer de tout ceci, amis cultivateurs, est que vous devriez consacrer à la culture des plantes fourragères la moitié au moins de votre exploitation.

Voici encore quelques renseignements des plus utiles relatifs à la croissance des animaux et des plantes fourragères :

"Un veau prend un accroissement plus rapide depuis le moment de sa naissance à un an, que d'un an à deux; d'un an à deux, que de deux à trois, et ainsi en suivant. Mais surtout il en coûte moins de fourrage pour lui procurer un accroissement de la valeur de dix piastres de six mois à un an que de un an à deux ans, et incomparablement moins que de trente mois à trois ans."

"Quand on a beaucoup de terre à cultiver, le peu de fourrage qu'on récolte suffit à peine à nourrir les animaux de travail, qui sont tous adultes, c'est-à-dire de ceux qui consomment le plus. Si, au contraire, on avait beaucoup moins de terre à labourer, et beaucoup plus de sol fourragère, on n'aurait besoin que d'un petit nombre d'animaux de travail, et l'on pourrait entretenir beaucoup plus d'animaux de vente. Et si on livrait, comme en Angleterre, les bœufs à la boucherie dès l'âge de deux ans et demi à trois ans; se l'on substituait aux animaux qui consomment beaucoup et ne croissent plus ceux qui consomment très peu et croissent très rapidement, on voit quelle quantité plus considérable de viande, de suif, de peaux, de cornes on pourrait livrer à la consommation. — Et dans la race porcine, quelle différence entre une race qui s'engraisse dans la première année, celle qui ne prend graille que plus tard. — N'y a-t-il pas cent pour cent de bénéfice pour la fermière qui engraisse ses poulets 2 ans les trois premiers mois, au lieu de les laisser jusqu'à six, qui réforme ses poules ponduses après trois ans, époque de leur plus grande fécondité, au lieu de les laisser vivre jusqu'à six ou sept ans, âge où leur fécondité ne paie pas le quart de ce qu'elles consomment ?"

Ce même système de précocité ou de développement rapide s'applique aussi aux fourrages. C'est

ainsi que les Anglais ayant reconnu que le ray-grass qui vient d'être tondue acquiert avec une rapidité extrême un pouce de longueur, assez rapidement encore un second pouce, et successivement de plus en plus lentement chaque pouce qui suivrait le troisième, ont adopté ce système, admirablement calculé; qui consiste à livrer, au printemps, leurs pâturages aux jeunes bœufs dont il s'agit d'achever l'engraissement, et à les charger ensuite de moutons, de dix en dix jours, ou à peu près, tout le long de l'année, pour les raser à fond, et les laisser successivement recroître à la longueur de quelques pouces. On y nourrit ainsi deux fois plus d'animaux qu'on en entretiendrait avec une ou deux coupes de foin, que fourniraient les mêmes prairies traitées à la manière ordinaire.

LE FERMIER DE L'ANNONCIATION

Guerre à l'Alcool

AUX PARENTS

Vous craignez pour vos enfants le croup, le feu, le chien enragé. Vous avez raison. Mais pensez-vous que vos enfants puissent être empoisonnés sans danger ?

Il est criminel de donner de l'alcool aux enfants, sous une forme quelconque : avec ou sans "café", avec ou sans "sucre", comme apéritif ou comme digestif, caché ou non dans du sirop.

Le développement physique et intellectuel est retardé ou entravé par l'usage de l'alcool.

De plus, il est criminel de devenir soi-même un alcoolique, parce que c'est une manière d'empoisonner ses enfants d'avance. Les enfants d'alcooliques sont marqués d'une tare héréditaire.

Or, l'alcoolique n'est pas nécessairement un ivrogne; c'est souvent un homme réputé sobre, mais qui a ruiné sans le savoir sa propre constitution par l'usage quotidien et méthodique de l'alcool.

On a suivi trois générations de buveurs dans 215 familles différentes; sur le total des individus examinés, on trouva :

Table with 2 columns: Category and Count. Criminels 14 p. c., Épileptiques 17 p. c., Aliénés 19 p. c., Enfants atteints de convulsions 22 p. c., Alcooliques, 427, soit 50 p. c., Dégénérés 60 p. c.

Heureusement, tous les descendants de l'alcool ne vivent pas. Sur 811 enfants victimes de leurs parents, on a compté :

Table with 2 columns: Category and Count. Morts-nés 6, Naissances avant terme 37, Cas de tuberculose 55, Morts prématurées 121, Total 219.

Parents! ne dites plus jamais : "En buvant, je ne fais de tort qu'à moi-même." C'est faux.

Renoncez à l'usage des spiritueux, joignez-vous à une société de tempérance ou à une ligue contre l'alcoolisme.

Et s'il y a des pères ou des mères qui sont décidés à laisser le poison sur la table de famille, qu'ils aient au moins le courage de protéger l'enfance contre eux-mêmes, et qu'ils enrôlent ces pauvres petits dans les ligues scolaires qui luttent contre l'alcool.

Une institution française

En présence des prétentions exagérées, pour le moins dire, de nos amis les Irlandais de la capitale fédérale à bannir le français de l'Université d'Ottawa, les notes historiques suivantes ont une saveur toute particulière. Elles émanent d'une autorité sûre, M. l'avocat Vincent, le nouveau président de la S. Jean-Baptiste d'Ottawa, et nous les empruntons au Temps.

"En 1840, alors que Monseigneur Guigues était évêque de diocèse, une école pour l'enseignement du français par des religieux de langue française fut fondée. En 1866, cette institution étant devenue très prospère, on obtint pour elle une charte civile ou acte d'incorporation de la législature provinciale d'Ontario. Une charte semblable avait été accordée à l'Université "Queens" de Kingston quelques mois auparavant. L'institution de Kingston était pour l'instruction en anglais et celle d'Ottawa pour l'instruction en français.

En 1875, dans un but éminemment religieux, pour garder à la foi chrétienne nombre de jeunes Irlandais forcés pour s'instruire de fréquenter l'institution protestante de Kingston, l'École française d'Ottawa résolut d'établir un cours de langue anglaise.

En 1886, Rome accorda les titres d'université catholique à cette maison d'enseignement, qui est aujourd'hui l'Université d'Ottawa."

LES FILLES DE LA SAGESSE

Nous empruntons à la Croix du Jura les notes suivantes, qui seront lues avec un particulier intérêt dans notre région Labelle, où les dignes Filles de la Sagesse, du bienheureux Grignon de Montfort, dirigent aujourd'hui quatre maisons florissantes et très appréciées, à Montfort, Huberdeau, S. Jovite et Sainte-Agathe.

"Les Filles de la Sagesse, dont la maison-mère est à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), perdent cinquante maisons par l'effet des récents arrêtés de fermeture, soit trente-deux en vertu d'arrêtés pris en juillet, et dix-huit autres en conséquence des représailles prises depuis l'encyclique Gravissimo officii.

Du coup, cinq cents religieuses sont expulsées de leur légitime retraite, et arrachées à la noble tâche qui remplissait leur vie d'éducatrices dévouées et désintéressées.

Au sujet de cette proscription nouvelle, une religieuse de cette Congrégation, supérieure d'une Communauté établie en Hollande, écrit :

"Si notre congrégation doit périr, c'est le cas ou jamais ! Mais il semble que nous prenions une nouvelle vigueur. Partout où nous cherchions des refuges, nous fondons des œuvres. Ici, nous avons une école normale où les jeunes filles étudient concurremment avec les Soeurs. Nous recevons les subsides du gouvernement, savoir cinq cents florins (1,000 francs) par diplôme, nous qui n'avons pas la main assez fine pour recevoir l'argent français ! Au Canada, tout marche à ravir, et maintenant nous avons quatre noviciats au lieu d'un. Espérons donc !"

D'autres Congrégations importantes sont dans la même situation très prospère à l'étranger, et les demandes de fondations se multiplient. La Providence veille donc avec une paternelle bonté à conserver pour la France de demain toutes les familles religieuses que la France d'aujourd'hui, par ses pouvoirs publics, vient d'expulser brutalement.

M. DEROUIN, marchand de foin, de S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derooin s'occupe aussi de la vente des terres à S. Jérôme et à l'entour : il invite les clients.

Au Bon Marché, cette semaine de grands avantages sont offerts aux personnes qui aimeraient à se procurer d'avance, à des prix d'occasion, de beaux manteaux de dames et "capots" d'hommes pour l'automne. A part la réduction de 20 à 25 pour cent que nous avons l'habitude de faire, nous allouons en sus un escompte de 5 pour cent sur ces marchandises.

51 COMPOSITIONS MUSICALES

pour 25c

Envoyez 25 cts au PASSE-TEMPS, 16 Craig-Est, Montréal, pour recevoir franco 51 compositions musicales, ainsi réparties: 20 morceaux de chant; 19 morceaux de piano; 3 morceaux pour violon ou mandoline; c'est-à-dire tous les numéros ayant paru du 1er juillet au 15 novembre 1906, y compris un catalogue de musique et de librairie.

Le Temps d'Ottawa, est entré dans sa treizième année, le 3 novembre courant. C'est le seul organe français quotidien dans la province d'Ontario et notre diocèse d'Ottawa. Nous lui offrons nos compliments fraternels et nos meilleurs souhaits.

A l'occasion de son douzième anniversaire, notre confrère répète l'article-programme écrit, aux premiers jours de novembre 1894, par son fondateur, feu Osear McDonell de combative mémoire. Nous y

retrouvons en finale, une belle leçon d'énergie nationale, très caractéristique de l'homme qui la donnait et qui est de pleine actualité aujourd'hui encore à Ottawa, où l'assimilation britannique, lancée et ébauchée, menace de nous ravir, avec la liberté d'enseignement pour nos Religieux, garantie par l'usage et par la loi, l'une de nos prérogatives les plus chères. Lisons les fières sentences de McDonell : cela console de toutes les veuleries des capitulards.

"Nous nous sommes laissé piller, écrivait le fondateur du Temps; nous nous sommes laissé enlever nos droits un à un; nos chefs ont fléchi, ont manqué à leur devoir."

"Le drapeau anglais ne protège que ceux qui savent se tenir debout."

M. Kleiczkowski, consul général de France à Montréal, est transféré à Montevideo, en Uruguay, où il occupera le poste de ministre plénipotentiaire. C'est une perte sérieuse, non-seulement pour la colonie française du Canada mais pour toute notre population, à laquelle M. Kleiczkowski était fort sympathique. Il personnifiait, au milieu de nous, les meilleures traditions de gentillesse et d'esprit chrétien de la France d'autrefois, celle qui fut notre mère et que nous nous obstinons à chérir, à travers les défaillances d'aujourd'hui. Souhaitons qu'on en puisse dire autant de son successeur, M. Dallemagne, qui nous arrive de Malaga, en Espagne, et qu'on ne vienne pas à découvrir qu'une vilaine intrigue maçonnique est au fond de cette permutation de M. Kleiczkowski, qu'une certaine école à Montréal, a toujours trouvé trop catholique pour représenter, à son gré à elle, la France contemporaine.

Demandez les fameux cafés

"St-Marc"

— ET —

"La Créole"

Augustin Comte & Cie.

IMPORTATEURS DE Thés, Cafés, Epices, etc., etc. 22, rue St-Paul, MONTREAL.

U. Gamache

FERBLANTIER-PLOMBIER

Travaux en tous genres faits à la boutique ou à domicile. SPECIALITE: Couvertures en métal. L'ANNONCIATION, Qué.

LEON LEPINE

PEINTRE DÉCORATEUR LETTREUR et TAPISSIER.

Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés. NOMINIGUE, Qué.

GUERISON

— DE LA — TOUX, DU SOUFFLE, DE LA GOURME ET DU CATARRHE — PAR —

Les 36 Bonnes Prises Françaises à \$1.00 la boîte par la malle.

EXCELLENT REMÈDE

contre les Noeuxs, Ecarts ou Epinards, Engorgements du jarret, des boutons, Tondons forcés, Courbes, Formes ou Ringhones, Entorses et Boiteries de tous genres. Demandez la Pomme de Fondante Parisienne à \$1.00 la boîte par malle.

LA COLLECTION "C"

COMPRENANT: Le Petit Livre d'Or, la sonde trayerse, les Secrets de la Chasse à \$1, par la malle.

Pharmacie Veterinaire

— DU — Dr Grignon, STE-ADELE, Qué.

ALYRE CHARLEBOIS

Le Grand Entrepôt de la Gare, à Nominigüe...

Tient constamment un assortiment complet de foin, gram, et autres provisions. — Aussi, excellente brigue à vendre. Chevaux commodes et voitures confortables toujours à la disposition des voyageurs, et excursionnistes. S'occupe aussi de la vente des terres dans le canton Loranger.

LA PROVIDENCE ASSURANCE CONTRE LE FEU MUTUELLE MONTREAL

Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur des bureaux d'enregistrement; président, Hon. M. Jean Prévost, ministre de la colonisation; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard, Rouville, Daigneault, Bagoit, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrehonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal: 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Souscription exigée par la loi: \$200,000.00 Assurance en force: \$1,500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie? 1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes; 2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités; 3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques; 4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires; 5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province; 6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes; 7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.

N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne. S'adresser au Secrétaire-Gérant: L.-A. PICARD, Montréal.

A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

P. E. FORGET

Marchand-Generel

Marchandises Sèches, Chaussures, Provisions, Farines, Foin, Ferromerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie.

GROS ET DETAIL

SPECIALITE: Gros stock de Chaussures à prix courant. Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché.

Succursale à Nominigüe LABELLE, QUE.

AMIOT, LECOURS & LARIVIERE

Articles de construction, ferronneries, peintures, vitres, fer, fournitures d'aqueduc, ciment, plâtre, bronze, or en feuilles.

Magasin et Bureaux: 911 BOULEVARD SAINT-LAURENT

Salle d'Echantillons: 10 RUE CRAIG OUEST

MONTREAL

St-Amant & Boisvert

Marchands de Ferronneries et Quincaillerie

Les CLIENTS DU DÉTAIL, aussi bien que les MARCHANDS qui veulent s'approvisionner sur place dans le Gros, à des bons termes, qu'ils peuvent en obtenir à Montréal, trouveront tout ce qu'il leur faut en fait de ferronnerie, de quincaillerie, de matériaux de construction, etc., etc., chez

St-Amant & Boisvert

Garnitures de Portes: Cloches, Serrures, Peintures, Couplets, Clous, Ferréments; tout est là. Fers à chevaux, Fer en barres pour la forge, Essieux, rien ne manque. Aussi un assortiment complet et varié d'articles en granit et de ferblanterie de la meilleure qualité et dans les goûts les plus nouveaux: Couteaux, Fourchettes, Cuillers, etc.

On fournit également les Huiles de toutes sortes, peintures préparées, mastic; Couleurs à l'huile et au Japon; vernis pour meubles et pour voitures; Moulins à laver, Pinceaux, Brosses, Blanchissoirs, "Clippers" de toutes sortes. Les Forgerons et Menuisiers, dans toute la région Labelle, sont particulièrement invités à venir visiter notre magasin. Ils y trouveront, à portée de leurs boutiques et ateliers, tous les différents outils dont ils ont besoin.

Aux Commerçants de bois, Entrepreneurs, Gérants de moulins à scie nous sommes heureux de faire savoir que nous tenons à leur disposition, à Nominigüe même, et à prix faciles.

Toute la ferronnerie qui peut leur être utile ou nécessaire d'un moment à l'autre. Pour les Tuyaux à l'eau, au gaz, à la vapeur, à l'air chaud, tuyaux de poêle, etc., en fonte, en plomb, en tôle galvanisée, etc., notre assortiment est sans reproche.

Nous sollicitons une visite

ST-AMANT & BOISVERT

Nominigüe, Qué.

UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

VENGEANCE DES MORTS

Il y avait, ce soir-là, joyeuse réunion à l'hôtel du Lion d'Or, situé sur la place principale de la petite ville de Langeais, près Tours.

Sans souci du vent et de la pluie foudroyant les vitres avec fracas, une quinzaine de jeunes gens parlaient haut en buvant beaucoup.

Soudain, la cloche de l'église retentit, dominant de sa voix grave le bruit de la tempête et des conversations des buveurs :

— Qu'est-ce que cela ? demanda l'un d'eux. Le tocsin ! Y aurait-il un incendie dans la campagne ?

— Es-tu naïf ! riposta un de ses camarades. C'est aujourd'hui la Toussaint et l'on sonne le glas pour les morts.

— Ah ! ils nous assomment, ces curés, avec leurs fêtes et leurs cloches assourdissantes, s'exclama à son tour un grand jeune homme au teint bronzé ; quand donc nous débarasserons-nous de toutes ces menteries surannées ?

— Ne parlez pas ainsi, je vous prie, Monsieur Albert, répondit de son comptoir la maîtresse d'hôtel. Je ne suis pas une chrétienne bien fervente, mais il n'y a pas à badiner sur ce sujet-là. Les morts se vengent quelquefois, savez-vous ?

Albert partit d'un bruyant éclat de rire :

— Ah ! la bonne histoire, Madame Robineau ; vous vous moquez de moi ?

— Si votre mère vous entendait, répliqua l'hôtelière, vous, autrefois, le garçon le plus pieux de la paroisse. . .

Albert ne riait plus.

— Peut-être, dit-il en rougissant, mais, au régiment, je me suis débarrassé de toutes les superstitions, et la vengeance des morts en est une de premier ordre.

— Non, non ! s'exclamèrent en chœur Mme Robineau et tous les autres assistants.

Albert se redressa vivement.

— Eh bien ! dit-il, cette nuit même, à minuit, je me suis fort d'aller au cimetière, d'y prendre des couronnes déposées ce matin sur la tombe de Madame d'Estrel, sauf à l'y reporter demain, et vous verrez que je n'en serai pas plus malade ensuite.

— Monsieur Albert ne fera pas cela, dit l'hôtelière.

— Vous le croyez donc si brave ? reprit un autre jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans ; je ne m'y laisse pas prendre, moi !

Albert se retourna vers ce nouvel interlocuteur :

— Ah ! c'est ainsi, Daniel, dit-il les dents serrées. Viens avec moi et tu verras.

— Aller au cimetière avec toi, cette nuit ? Non, par exemple. Seulement je veux bien t'accompagner jusqu'à la brèche du mur nord.

— C'est entendu. Tu m'attendras sur la route et je te rapporterai la couronne.

Albert Granger était parti pour le régiment plein de foi et animé des meilleurs sentiments. Il revenait, sinon pervers, du moins vantard, fanfaron, capable d'accomplir toutes les folies imaginables, dans le seul but de prouver son indépendance d'esprit et son énergie de caractère.

Voilà pourquoi, malgré la tempête, on le retrouve sur la route de Langeais à Tours, à minuit sonnant, en compagnie de son ami Daniel et prêt à escalader le mur du champ des morts.

Les deux jeunes gens causaient à voix haute et riaient aux éclats. Pourtant, une vague impression de terreur les envahissait peu à peu en entendant les gémissements du vent dans les grands arbres.

— Allons, je te fais la courte échelle ; un pied sur mon épaule, un bon coup de jarret ; hop ! y estu ? demanda Daniel.

— Oui, répliqua Albert déjà à cheval sur la crête du mur. Tu m'attends là ?

— Sans doute, mais ne sois pas trop longtemps ; il fait terriblement froid, sais-tu ?

— Le temps d'aller à la tombe et de revenir. . .

Et Albert sauta lestement dans l'enceinte funèbre.

Les cyprès et les tombeaux prenaient dans la nuit des formes fantastiques. En se voyant ainsi seul, le jeune homme trembla ; ses dents claquaient. . .

Pour Daniel, qui attendait sur la route, les minutes s'écoulaient avec une lenteur désespérante. Soudain, un cri étouffé traversa l'espace. Daniel se mit à frissonner.

— " Albert est-ce toi ? " balbutia-t-il d'une voix étranglée.

Le vent seul répondit par de lamentables gémissements.

— " Où peut-il être ? " se demandait Daniel de plus en plus angoissé.

Puis, tout à coup, se parlant à lui-même :

— " Je suis vraiment trop bon de me tourmenter ainsi, reprit-il à voix haute. Granger a voulu me mystifier. Il aura ouvert la grande porte du cimetière et, en ce moment, il rentre chez lui en me laissant poser ici. Demain, il me paiera ça ! . . . "

Et, enchanté de cette découverte, Daniel reprit à grands pas le chemin de sa demeure.

Qu'était devenu Albert Granger ?

Le tombeau de Mme d'Estrel, but de sa promenade nocturne, était le plus important monument de la nécropole. Mais, dans l'obscurité profonde, Albert se trompa sans doute d'allée et, au bout de quelques instants, il se trouva à l'extrémité opposée de l'enclos.

Il chercha à s'orienter et parcourut le cimetière en tous sens, sans retrouver la tombe cherchée. Bientôt même, il dut s'avouer complètement égaré. Impossible maintenant de regagner soit la grille d'entrée, soit la brèche du mur où l'attendait Daniel.

Il eut l'idée d'appeler son ami. Une fausse honte le retint.

Et il recommença sa marche fiévreuse ; mais, comme le fauve dans la cage du dompteur, il retournait sans cesse sur lui-même sans arriver au but.

La fatigue et le froid le gagnaient. Déjà il n'avait plus la nette perception des choses.

— " Où suis-je ? murmura-t-il haletant. Mon Dieu !. Ils ont raison. . . Les morts se vengent. . . "

Une lueur bleuâtre et fugitive s'éleva à quelques pas de lui. Pouvait-il par une force instinctive, Albert s'élança à sa poursuite, franchissant les tombes et les grilles, se heurtant aux pierres, déchirant ses vêtements. . .

Soudain, la lumière disparut, et Albert trébuchant roula lourdement dans une excavation profonde. C'était une fosse fraîchement creusée.

Le malheureux poussa, en tombant, ce cri qui parvenait aux oreilles de Daniel, puis il perdit connaissance. . .

La fraîcheur du sol détrempé par les pluies ranima bientôt le pauvre garçon. Il eut quelque peine à rassembler ses idées et, se redressant péniblement, il essaya de s'accrocher aux parois de l'excavation et de remonter à la surface. Une douleur intense le fit retomber en arrière.

Dans sa chute, Albert s'était fracturé ou, tout au moins foulé une jambe. Mais, dans sa disposition d'esprit, l'infortuné ne pouvait se rendre un compte exact des causes de sa seconde chute. Ses terreurs lui revinrent plus vives, plus affreuses. . .

Oh ! oui, les morts se vengeaient !. Ils l'avaient attiré dans cette fosse. . . Ils l'y retenaient par des liens invisibles. . . C'était fini. . . Il allait mourir là. . .

Et alors, le supplice d'Albert Granger devint inépuisable. Il appelait au secours ! Les gémissements du vent dans les grands arbres répondaient seuls à ses appels désespérés. Il pleurait ; il sanglotait. . .

— " Pitié ! Pitié, mon Dieu ! s'écriait-il. Je me repens. . . Pardon ! Pardon ! . . . "

Et, après de longues heures d'angoisses et de souffrances, Albert Granger s'évanouit de nouveau.

Grand fut la terreur du fossoyeur, lorsqu'en entrant dans le cimetière, le lendemain matin, il aperçut un homme étendu au fond de la fosse béante.

Transporté chez lui, Albert demeura pendant de longues semaines comme suspendu entre la vie et la mort.

Les soins dévoués de sa mère, les prières ardentes adressées pour lui au Ciel opérèrent un véritable miracle : la régénération morale du jeune homme accompagna et même précéda sa entière guérison physique.

Albert Granger est maintenant un digne et brave père de famille, un chrétien inébranlable dans sa foi. Mais, à Langeais et bien loin aux alentours, nul n'ose plus aujourd'hui se moquer de la Vengeance des Morts.

LA PRESSE CATHOLIQUE

A la séance de clôture du congrès de la " Croix " de Paris, auquel ont assisté six cents rédacteurs et propagateurs des " Croix " de France, Mgr Amette, coadjuteur du cardinal Richard, a prononcé un beau discours sur la bonne presse. En voici quelques extraits. . .

— " N'attendez pas de moi que je fasse ressortir devant vous la nécessité de la presse catholique. On ne prêche pas des convertis ; or ce ne sont pas seulement des convertis que j'ai devant moi ce sont des apôtres. . . "

L'œuvre à laquelle vous vous dévouez est une œuvre capitale, une œuvre nécessaire. IL FAUT la faire : l'œuvre de la presse est une nécessité absolue de l'heure présente ; la presse est une puissance énorme dans notre pays, il faut à tout prix la mettre au service de Dieu. . .

Le Père Lacordaire disait d'elle, dans son admirable conférence sur l'apostolat, il y a soixante ans — le grand orateur avait souvent des regards prophétiques — :

— " Quand une grande puissance fait son apparition dans le monde, elle y arrive poussée par une grande raison, et cette grande raison c'est toujours quelque besoin de la vérité. Rien n'arrive qu' par la Providence de Dieu et Dieu fait tout pour ses élus. . . "

Il faut donc que cette grande puissance de la presse serve la cause de Dieu et de ses élus. . .

Oui, par la parole, par le journal, allons au peuple, disons-lui la vérité, faisons-lui entendre les conseils de l'Eglise, dissuadons-le des mauvaises lectures ! Le champ de votre action est vaste ; ce que vous avez déjà fait nous est un sûr garant de ce que vous allez faire. . .

MUTUALITE

LES FORESTIERS INDÉPENDANTS

Nous empruntons à l'excellente *Vérité* les renseignements suivants. Ils sont propres à édifier ceux de nos imprévoyants compatriotes que fascine encore la " foresterie " soi-disant indépendante, ou d'autres organisations *ejusdem farinae* de propagande à base maçonnique, au mépris de nos très bonnes associations canadiennes-françaises et catholiques de mutualité. Lisons :

— " L'enquête sur les Forestiers indépendants a pris décidément une allure intéressante. Nous avons déjà noté le premier gros aveu d'Oronhyatekha, à savoir que la société ne pourrait, si elle était obligée, pour une raison ou pour une autre, de liquider ses affaires, réassurer ses membres dans une compagnie solvable ni faire face à ses obligations. . . "

Cette déclaration plutôt inquiétante et qui a soulevé les protestations de la *Gazette* de Montréal, n'a pas été soulignée par la presse canadienne-française. Elle était pourtant d'un intérêt considérable pour les milliers de sociétaires que compte dans notre province l'Ordre indépendant des Forestiers. . .

Mais ce premier aveu a été suivi de déclarations qui devront faire réfléchir lesdits sociétaires. Il avait été prouvé, par exemple, que l'Ordre, pendant plusieurs années, emprunta à sa caisse de décès des centaines de milliers de piastres pour parer aux déficits de la caisse dite *general fund*. L'avocat qui dirigeait l'enquête pour le gouvernement fédéral, M. Shepley, ayant fait quelques observations à ce sujet, Oronhyatekha répondit que rien n'empêchait la Cour suprême de l'Ordre d'employer comme il lui plairait toutes les ressources censément affectées à la caisse de décès. . .

Voilà pour la liberté théorique que réclament Oronhyatekha et ses amis ; l'affaire de l'Union Trust montre celle qu'ils peuvent s'accorder dans la pratique. . .

L'Union Trust, cela a été établi à l'enquête, est une compagnie de prêts et placements fondée et contrôlée par les Forestiers ; elle est née d'une autre compagnie, la *Provincial Trust Co*, dont les Forestiers ont acheté l'actif. Cette première transaction a nécessité un débours de plus de \$50,000 ; elle impliquait un changement radical dans les méthodes financières de la société puisque celle-ci allait désormais confier à l'Union Trust le placement de tous ses fonds disponibles — une affaire de plusieurs millions. Or, ce déboursé, important par lui-même et gros de conséquences, a été fait par Oronhyatekha de son propre chef, sans un mot d'autorisation de la Cour suprême de l'Ordre ou de son conseil exécutif. Ceux-ci se sont contentés de ratifier après coup l'acte du maître. . .

Le véritable bonheur, le bonheur calme et durable, réside tout entier dans l'accomplissement joyeux de son devoir ; il est à la portée de tous.

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMININGUE, — — — QUÉ.

OVIDE BRASSARD

Horloger et Bijoutier L'ANNONCIATION, Qué.

SPECIALITE : Reparations

Bureau ouvert à Nominingsue, le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier.

Agent de l'assurance contre l'feu La Providence.

PENSION MARTINEAU

Tout près de l'église, du couvent et de l'hôpital. Bonnes chambres ; table bien servie, abondante. Régime de famille. Prix modérés. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs. Bureau de poste dans la maison. Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.

NOMININGUE, Qué.

HOTEL POMINVILLE

Ancien Hotel Beauhuc

Rue Notre-Dame, à michemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffage à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.

Voitures à tous les trains transport gratuits. Prix modérés ; service général excellent.

NOMININGUE, Qué.

HOTEL CENTRAL

Lac Nominingsue.

Accommodation parfaite pour touristes et sportmen. Bonne table, liquors de choix.

Chauffage à l'air chaud. Bains et privés dans la maison.

Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.

Chevaux et voitures toujours à la disposition des voyageurs.

CENTRAL HOUSE

Splendid accommodation pour touristes et sportmen. Good boarding. Choice liquors. Hot air heating. Bath and water closets in the house.

Free buss at the arrival and departure of every train.

Rigs always on hand for travellers.

J. B. BERTHIAUME, Prop.

Hotel du Nominingsue

Z. BARRETTE, Prop.

L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains. Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Que.

Capital payé \$2,000,000. Fonds de Réserve \$1,450,000.

Toutes affaires transigées par la maille reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

FERDINAND PARENT

Meubles à vendre : neufs ou d'occasion. On loue aussi des meubles, à bon compte, aux personnes qui désirent prendre maison à Nominingsue pour y passer les mois d'été.

Maison de pension de première classe : beau site, grandes chambres. Chevaux à la disposition des touristes et voyageurs.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Bonnes Conditions. Rue du Sacré-Coeur, NOMININGUE, QUÉ.

MOISE THIBEAULT

BARBIER-COIFFEUR

Excellent service aux prix réguliers

Toujours à la disposition de ses clients, de 8 h. a. m. à 11 hrs. p. m.

Table de pool, Tabacs, Cigares et Cigarettes, au choix des amateurs. Voisin de l'hôtel Berthiaume, en face du carré Central.

NOMININGUE, QUÉ.

LE BYRRH est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus. ESSAYEZ-LE Agents au Canada : HUDON, HEBERT & CIE, Limited MONTREAL.

E. J. Leblanc

NOTAIRE, L.L.L. Nominingsue, Qué.

P. J. Chartrand Paul Le Turgeon

Chartrand & Turgeon

COMPTABLES

55, rue St-François Xavier

Bell Tel. Main 3141 Montreal. Tel. March. 612

Dr J. Pinault

Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du " Board of registration in Medicine " de l'état du Massachusetts, E. U.

L'ANNONCIATION, QUÉ.

Dr Henri Cartier

Médecine Générale et Chirurgie

Cabinet de consultation, chez M. Gadoury, coin St-François-Xavier et Sacré-Coeur, NOMININGUE.

E. PRESSEAU

Entrepreneur General

Charpente, Menuiserie, Peinture, et tous les travaux de construction. Aux meilleurs prix du marché. Une visite est sollicitée. Rue du Sacré-Coeur, NOMININGUE, QUE.

P. E. FORGET

Maison de Nominingsue

Variété complète de marchandises dans toutes les lignes : Nouveautés (Marchandises sèches), Epiceries, Chaussures, Ferronneries, Vaisselle, Meubles, Provisions, Peintures, etc. Assortiment complet et absolument frais, dans tous nos départements. Spécialité : Etouffes à robes Bon Marché. Service prompt. Satisfaction garantie. Les clients sont toujours les bienvenus à venir demander nos prix et voir nos marchandises avant de passer ailleurs.

J. D. MILLER, Gérant.

Le Magasin General du Depot

NOMININGUE, QUÉ.

Z. RENO, Gerant

Flour et hardes faites.

SPECIALITE : Fonds de banqueroute.

Achat et échange de produits agricoles, Fourrages, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc.—Logis pour colons.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

Joachim Gélinas, S. L.

AVOJAT

15 rue Saint-Jacques MONTREAL

BUREAU à L'ANNONCIATION :

1er et 3ème samedis de chaque mois à la pension Aimé Reumont.

BUREAU à NOMININGUE :

1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

J. A. LALANDE & FILS

Magasin General

Près du Carré Central.

Fleur, avoine, foin, grain de toutes sortes, épiceries, ferronneries, briques, chaux, Harnais, marchandises sèches.

NOMININGUE, QUÉ.



Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST

MONTREAL à SAINT-JEROME

N. B.—Tous les trains qui viennent à Nominingsue, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminus à la métropole, arrêtent à St. Jérôme.

De plus, les trains suivants font le service spécial de St. Jérôme : tous les jours dimanche excepté, à 8.45 a.m. ; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m. ; le samedi, spécial à 1.40 p.m.

MONTREAL à STE-AGATHE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTREAL à LABELLE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de matinée, à 8.45 a.m. Le dimanche à 9.15 a.m.

MONTREAL à NOMININGUE

Tous les jours, excepté les dimanches à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m. Train du dimanche, à 9.15 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMININGUE à MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, train de l'après-midi, à 4.15 p.m.

LABELLE à MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, train de l'après-midi, à 5.15 p.m.

STE-AGATHE à MONTREAL

Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

SAINT-JEROME à MONTREAL

Tous les trains de Nominingsue, plus, tous les jours, dimanche excepté, un train à 7.05 a.m. ; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m.

Par ordre, ÉMILE J. HÉBERT, Agt. gén. du Serv. Voyageurs.

Le Nord Canadien de Quebec

Division Montfort et Huberdeau.

Quotidien excepté le Dimanche STATIONS Quotidien excepté le Dimanche

Table with 3 columns: Station, Quotidien excepté le Dimanche, Quotidien excepté le Dimanche. Rows include D. Montréal (C.P.R.), A, 9.20, 7.28, 7.35, 7.45, 8.08, 8.40, 9.25, 9.55, 10.07, 10.15, P.M., A.M.

Trains de fret rapides tous les jours.

C. W. SPENCER, Gérant Général. GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal. A. J. GORRIE, Surintendant Général.

Cie Cie TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France

Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m. LA SAVOIE, 29 Nov. LA PROVENCE, 20 Nov. LA LORRAINE, 6 Déc. LA TOURNAI, 13 Déc. Paquebots à deux hélices.

Géin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

A. McNABB

MARCHAND DE

Voitures et bicycles en tous genres, harnais de la dernière nouveauté. Réparations de voitures faites promptement et avec soin. Cadres pour images et tableaux.

L'ANNONCIATION, QUÉ.

ROCH JETTE

Photographie Générale

SPECIALITE : Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominingsue. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.

NOMININGUE, QUÉ.

J. A. LALANDE & FILS

</

**Notre Programme**

Avec l'appui de tous les sincères amis de la colonisation, tant dans la région Labelle qu'au dehors, L'AMI DU COLON, a si bien que la Coopérative des Colons du Nord, dont notre journal est l'organe, se proposent :

10. De faire connaître davantage notre immense région de colonisation, aux richesses et ressources si variées, afin qu'on en vienne à apprécier plus justement sa valeur ;

20. De se mettre, avec un entier dévouement, au service des colons de notre région Labelle, afin de les renseigner, de leur rendre facile l'accomplissement de leurs devoirs et la recrudescence de leurs droits ;

30. De se faire l'indissoluble champion de ces droits, comme l'irréductible moteur de ces devoirs, afin d'assurer le triomphe des uns et le respect des autres, par toutes voies légitimes et efficaces ;

40. D'exposer sans relâche les besoins de notre région et de sa population, ainsi que de la colonisation en général, avec les moyens les plus pratiques d'y satisfaire ;

50. De rendre, en un mot, le colon meilleur, en l'attachant davantage au sol dont il relève, et de lui faire plus facile, plus agréable et plus profitable en même temps la carrière qu'il a embrassée ;

60. Enfin, de se dévouer aux intérêts du peuple en général, à ceux du patriotisme canadien-français et de la foi catholique plus spécialement.

**Mots d'ordre**

**Une direction sociale**

—Extrait de l'allocution de S.G. Mgr Bruchési aux ouvriers de Montréal, le dimanche 2 septembre 1906 :

« Ceux qui oublient la fin suprême de l'homme et parlent comme si l'évangile n'existait pas, qui semblent mettre le but de la vie dans les jouissances, qui ont recours à tous les moyens pour soulever le peuple, en lui parlant de ses droits sans jamais lui rappeler ses obligations sociales chrétiennes ; ces hommes qui, au lieu de chercher à unir dans la charité et la justice, les patrons et les ouvriers ne font que les diviser en les excitant les uns contre les autres ; qui n'ont aucun souci des principes indéniables de la liberté du travail, qui sont prêts à approuver toutes les grèves et s'en réjouissent, poussant les masses vers la révolte au lieu de les inviter à la réconciliation et à la paix ; ces hommes qui, sous prétexte d'améliorer le sort de l'ouvrier, voudraient bouleverser les sages et bienfaisantes institutions de leur pays ; ceux qui font cette oeuvre et ceux qui les encouragent, ouvriers, je vous le dis, ne sont pas vos amis.

« Soyez sur vos gardes, et tournez vos regards vers l'Eglise en qui vous trouverez toujours la lumière qui dirige, la justice qui protège, l'affection qui console, qui relève et soutient. »

**Chez nous et alentour**

**NOMININGUE**

— Notre règlement d'emprunt a été ratifié hier par le lieutenant gouverneur en conseil.

— On a commencé les travaux pour la construction de la Maison des Colons. Elle s'éleva à proximité de la gare de Nominigüe, voisine de la demeure du populaire chef de gare, M. Damour.

— Le Pacifique Canadien fait aussi construire, tout auprès de son réservoir, une commode salle d'attente et de réunion, pour les employés divers : chefs de trains, mécaniciens, chauffeurs, serre-freins et manœuvres du garage, qui n'avaient pas encore jusqu'ici un tel local spécial, à Nominigüe.

— De passage à Nominigüe, fin de la semaine dernière, Melle L. Drouin, de L'Annonciation ; MM. le Dr Gove, S. Harrington et F. A. Brewster, de New-York, se rendant au Club Columbus.

— Nous saluons le retour au

milieu de nous de Melle Georgiana, fille de M. Antoine Quévillon. Elle arrive d'un long voyage au cours duquel elle a visité ses oncles le capitaine Horace Sicotte, à Salaberry de Valleyfield, MM. Etienne et France Leboeuf, ainsi que M. Didace Gendron, de S. Timothée, comté de Beauharnois, son grand-père, M. Antoine Quévillon, de la même paroisse, ainsi que M. Moïse Saint-Michel, également son parent ; à Montréal, son frère, M. Napoléon Quévillon, et Mme Nérée Tessier. Melle Quévillon est enchantée de son voyage.

— M. J. H. Constantin, marchand de S. Henri de Montréal, a passé plusieurs jours à Nominigüe, avec toute sa famille, à la fin de la semaine dernière. M. Constantin s'est accordé quelques jours de distraction à faire la chasse dans nos grands bois, qui lui furent naguère si familiers, lorsqu'il habitait Nominigüe.

— MM. Emile J. Hébert et J. A. Lalonde, du Pacifique Canadien à Montréal, étaient en visite à Nominigüe jeudi, ainsi que M. Arthur Huet, notre concitoyen, aujourd'hui demeurant à Ivry.

— Nous saluons l'arrivée au milieu de nous, de Melle Amélie Bernard, de Belœil, qui vient passer les mois d'hiver avec sa tante, Mme Denault, au Chalet.

— M. le curé Corbeil, de L'Annonciation, était à Nominigüe mardi et de nouveau jeudi de cette semaine, le R.P. Etienne, curé de L'Annonciation, était de passage ici mardi, et le R. P. Ambroise, de la même desserte, mercredi. Jeudi, nous avions la visite du R. P. Vicor, curé de Turgeon, et du R. P. Vincent, son digne assistant.

— Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph Fréchette, maçon, beau-père de M. Zotique Gauthier, entrepreneur, l'un de nos conseillers municipaux. M. Fréchette est décédé subitement, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'âge de 71 ans. Un léger malaise qu'il éprouva la veille ne faisait pas pressentir un dénouement si tragique. Il se coucha à 11 h. p. m., comme à l'ordinaire, et paraissait bien dormir, encore à minuit. Le matin à 7 h. a. m., M. Gauthier eut la douleur de constater que la mort avait déjà refroidi sur sa couche le malheureux vieillard. On conçoit la douleur de cette brave famille, à qui nous offrons nos plus sincères condoléances.

Les funérailles ont eu lieu mardi, au sein des sympathies de toute notre population. M. Zotique Gauthier conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Berthiaume, Lefebvre, Martineau et Thauvette. Toutes les familles du village avaient tenu à se faire représenter aux obsèques.

— Presque sans transition de refroidissement, après une période d'un mois, de journées absolument estivales, nous avons écopé, vendredi soir et dans la nuit, d'une bonne et solide bordée de neige. Il y en avait bien quatre pouces d'épaisseur, et maints traîneaux firent leur apparition, ceux des enfants, voire même ceux des adultes. Nous n'en étions plus aux quelques giboulées passagères du 7 octobre. Depuis, la dose se renouvelle presque chaque jour, et le "manteau d'hermine" persiste, bien que maculé de ci de là. On dirait que l'hiver nous étirent pour de bon. Québec et Montréal ont été atteints en même temps que nous.

— M. et Mme Edouard Rodier sont heureux d'annoncer la naissance d'un nouveau fils, qui leur leur est arrivé dimanche, le 11 novembre. L'enfant a été baptisé mardi, étant tenu sur les fonts baptismaux par sa tante maternelle et son oncle, M. et Mme James Filion, du village.

— Le Pacifique Canadien a donné des ordres pour faire déblayer entièrement et ameuiller l'immense piazza qui entoure le quai de sa gare à Nominigüe. On est à faire disparaître les dernières souches qui s'y trouvaient encore, comme pour rappeler que la gare de Nominigüe fut posée en pleine forêt. Il n'y a guère plus de trois ans. Pour peu que que la progressive compagnie fasse ensuite des ner, sur cette place, quelques roms-points ou carrés, où l'on sèmerait des fleurs, comme le pratiquent les chemins de fer des États-Unis, et le Pacifique lui-même ailleurs, elle aura bientôt fait de ce square le plus coquet et le plus attrayant qu'on puisse trouver, non seulement ici, mais sur tout le parcours de sa ligne, de Montréal à Nominigüe.

La Chasse-galerie. — On s'amuse beaucoup en certains quartiers

de notre village, d'un bon tour qui a réussi à une couple de nos concitoyens, et dont on met le succès au compte de la "chasse-galerie", de légendaire mémoire. En novembre, c'est de toute actualité. Or donc, il y avait une fois, cela date de quinze jours, deux de nos concitoyens qui se trouvaient obligés de transporter les organes d'une scierie mécanique, de tel endroit à tel autre. Mais ils trouvèrent sur leur chemin deux autres messieurs, sur le terrain desquels il fallait passer, de toute nécessité, et qui s'y opposèrent mordicus. Les hommes à la scierie étaient devenus perplexes, lorsqu'un ami bien avisé leur conseilla de faire passer leur matériel par la "chasse-galerie", laquelle ne voyage que de nuit, comme chacun sait. Il serait bien difficile d'empêcher d'opérer cette machine-là, et à l'aurore suivante, force serait aux cerbères, trompés dans leur vigilance, de se soumettre à l'inévitable. Ce qui fut dit fut fait. Si bien que sur le coup de minuit, dans la nuit du 2 ou 3 novembre, par un clair de lune vraiment provoquant, les dernières pièces de la scierie étaient parvenues à leur destination, transportées, hors la connaissance des empêcheurs, en trois voyages de la bienfaisante chasse-galerie... que menaient de solides gaillards et de vigoureux chevaux en chair et en os. Aux feux du jour, on admira le stratagème. Et chacun eut le bon goût d'en rire.

— VENTES spéciales de cette semaine, AU MAGASIN DU BON MARCHÉ : mélasse barbade No 1 40 cts le gallon ; cassonade, 4 1/2 cts lb. sucre granulé, 5 cts ; fèves blanches, 3 1/2 cts ; huile à lampe, 18 cts le gallon ; sirop d'anis du Dr Gauvin, 15 cts la fiole ; Sirop calmant du Dr Coderre, 15 cts ; poudre à pâte (can d'une livre) (Cook's Friend), 15 cts la can ; fluid beef, can valant 25 cts pour 18 cts ; bluets en can, 8 cts.

**Ste Veronique de Turgeon**

Deux chantiers nouveaux, qui promettent d'être confortables, se construisent ces jours-ci. L'un est pour Monsieur Ev. Carbonneau et l'autre pour Antoine Barnard.

— Nous avons le chagrin de perdre le R. P. Vincent Bardin, diacre, qui va à Nominigüe préparer son ordination sacerdotale. Mais nous nous réjouissons de ce qu'il nous reviendra bientôt revêtu de la dignité sacerdotale.

**S. Gerard de Montarville**

M. Raoul Brunet a tué un splendide lynx, près de la résidence de son père, c'est la première capture de ce genre dans le nord.

— Canard Blanc, sauvage de la tribu des Algonquins et résidant à Hartwell, est arrivé ici, venant explorer pour un tracé de chemin de fer. On veut pousser la ligne du Grand Nord, de Preston au village de S. Gerard de Montarville. De Preston on suivrait le petit lac Long, jusqu'au lac Pominville, puis on frapperait le lac Louvigny et on arriverait à traverser la rivière Kiamika, en plein village. La Cie Edwards est très favorable à ce tracé et l'encourage de toutes ses forces. Cette ligne ouvrirait toute une région nouvelle de colonisation. Canard Blanc, qui s'y entend bien, nous assure que le tracé est très beau.

**L'ASCENSION**

— M. Riordan, propriétaire des grandes limites à bois sur le haut de la Rouge, est venu visiter ses chantiers pour la première fois dans L'Ascension ; M. Adam, son gérant l'accompagnait. Ces deux messieurs ont passé la soirée au presbytère, jeudi de la semaine dernière.

Notre conseil de paroisse a tenu une assemblée, lundi le 5, dans le haut de l'école. Cette réunion fut très intéressante. On y discuta de graves questions concernant les chemins. L'assemblée s'est terminée très tard dans la soirée.

— De passage chez M. Régis Clément, ces jours derniers, M. M. J. E. Héron, agent, W. Scott, W. Stamford et L. H. Leroy, des entrepreneurs.

— Nous regrettons d'annoncer que Melle Irène Desnoyers, fille de M. F. X. Desnoyers, citoyen bien connu de L'Ascension est gravement malade ; le médecin et le prêtre ont été appelés en toute hâte mercredi dans la nuit. Aux dernières nouvelles, elle n'avait pas pris de mieux sensible.

**L'ANNONCIATION**

M. le Dr de Lotbinière Harwood, chirurgien très distingué de l'hôpital Notre-Dame et professeur à l'Université Laval de Montréal, était de passage dans notre village, jeudi de la semaine dernière. Il est venu spécialement pour opérer Mme Pinault don la santé était chancelante depuis quelques mois. Avec l'aide du Dr C. Cartier et du Dr J. Pinault, l'opération fut vite conduite à bien, et selon les prévisions de l'habile chirurgien, Mme Pinault, qui finit à peine sa première semaine de convalescence, se porte déjà presque très bien. Nul doute qu'à la suite de ce douloureux événement, Mme Pinault retrouvera sa belle santé d'autrefois.

**S. Remi d'Amherst**

— Il neige ici depuis samedi dernier. Nous regrettons seulement que cette neige disparaisse si vite, la terre n'étant pas suffisamment gelée pour la conserver.

— Notre estimé concitoyen, M. Damase Trottier, est au lit depuis huit jours, dangereusement malade.

— M. Ferdinand Racicot, d'ici, travaillant au chantier de M. Octave Thomas, près de Labelle, s'est coupé un doigt si profondément qu'il a dû revenir chez lui, pour assurer sa guérison.

— Notre populaire hôtelier, M. J. O. Labrosse a vendu son hôtel de S. Remi, pour s'en aller à Hawkesbury, Ontario, où il devient propriétaire du plus bel hôtel de l'endroit.

— Nous ne voyons, autour d'ici, qu'explorateurs de mines, par le temps qui court. Les travaux, à notre mine de graphite, sont activement poussés. Nous aimons à croire que les résultats en seront excellents.

— Une activité beaucoup plus forte que celle de l'an dernier règne dans notre commerce local, cette année-ci.

— M. le baron d'Halewyn a quitté hier jeudi, avec toute sa famille, son manoir du lac d'Halewyn pour aller passer l'hiver dans sa maison de ville, à Montréal.

**Reine des Bois  
La Hache Dundas**

Marque " Empire ", et dix autres marques d'égale valeur.

Faite du meilleur acier, par les ouvriers les plus expérimentés.

Absolument Garantie  
FABRICANTS :

Dundas Axe Works  
DUNDAS, ONT.

Représentant, pour la province de Québec,

A. BOURBOVNIERE,

Mechanic's Institute,  
Chambre 30,

204, St-Jacques, MONTREAL.

Dépositaires pour Nominigüe et toute la région Labelle :

ST-AMANT & BOISVERT  
Marchands de fer,  
NOMINIGUE, QUÉ.

**Allons au Bon Marche**

**CHEZ**

**A. T. CONSTANTIN**

Si nous voulons avoir un très chic manteau en fourrure ou en étoffe, modèle des plus nouveaux. Satisfaction garantie. . .

**Allons au Bon MARCHÉ**

Pour nos jupes et blouses qui font l'admiration de tous nos acheteurs.



**Allons au Bon MARCHÉ**

Notre ouverture de chapeaux ayant eu lieu tout récemment nous sommes en mesure de vous vendre des chapeaux dont le goût et le chic ne peuvent être surpassés.

**Toujours, allons au Bon Marché pour**

les étoffes à costumes de toutes nuances et de toute beauté, étoffes à robe, soies noires et de couleurs.

Tweeds à habillement, Corps et Caleçon ; pour dames et messieurs, ainsi que pour enfants.

Couvertes en laine blanche, de \$2.00 la paire en montant.

Nous avons une rest belle valeur pour \$3.25.

Couvertes en finnellette, valant \$1.00, pour 69c. la paire.

Un lot considérable de marchandises que nous ne pouvons énumérer sont vendues très grand sacrifice.

Nous nous ferons un plaisir d'envoyer sur demande tous genres d'échantillons.

Les commandes par la poste sont promptement exécutées.

**A. T. CONSTANTIN**

**Enseigne de la Boule Rouge**

**3601, Notre - Dame**

**ST-HENRI de MONTREAL**

**MOBILIER RELIGIEUX**

**Gaston Vennat**

51, St-François-Xavier, MONTREAL;

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES :

AMEDEE BOLLEE.—Le Mans, (France)

La célèbre fonderie de CLOCHES, d'où sortent entr'autres les carillons de Notre-Dame-du-Lac, 24 cloches — St-Louis de France de Montréal, 5 cloches Buffalo, E. U. — 43 cloches — Sorel, P. Q. — 4 cloches

INSTITUT CATHOLIQUE DE VAUCOULEURS (France)

Les plus vastes établissements d'art religieux du monde.

STATUES, GROUPES, CHEMINS DE CROIX, AMEUBLEMENT D'ÉGLISE

de tous genres et en toutes matières.

HENRI V. GESTA FILS—TOULOUSE (France)

VITRAUX D'ART

GOURDIN FILS—MAYET (France)

HORLOGES PUBLIQUES

—DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE—

N.B.—On traite, à NOMINIGUE, QUÉ., avec M. Amédée Denault, rédacteur de L'AMI DU COLON, rue St-François-Xavier

**L'IMPRIMERIE de "L'AMI DU COLON"**

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce : tels que reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, pancartes d'IMMAISON A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.

**A VENDRE AVIS PUBLIC**

Avis est par les présentes donné que feu Théophile Rivet, de Nominigüe décédé à Ste Veronique de Turgeon ce 5e jour de Nov. 1906, a par un testament constitué H. Martineau son exécuteur testamentaire, lequel donne instruction à tous les créanciers et débiteurs du dit feu Sieur Théophile Rivet de lui faire remise de tous comptes dus par le défunt, et de toutes les sommes dues au dit défunt dans les 30 jours qui suivront le dernier vis dans le journal L'AMI DU COLON

H. MARTINEAU, Exécuteur Testamentaire, Ste Veronique de Turgeon, Qué.

